



Le 20 octobre 2013

Relevé de décision du Conseil de quartier du mardi 15 octobre 2013

Présentation du projet de modernisation du magasin Simply Market.

Présents : 96 personnes dont

Elus :

Brahim HEDJEM, adjoint au maire en charge du commerce, à l'emploi, à l'insertion et à la formation

M. Tedjini-Michel MAIZA, adjoint au maire en charge de l'environnement, des économies d'énergie, du respect des espaces publics, du stationnement, de l'embellissement de la ville, élu référent de quartier

M. Lway-Dario MALEME, Conseiller municipal délégué aux Fonds structurels européens et nouveaux financements auprès du Maire, élu référent de quartier

Magasin Simply Market :

Frédéric GUTZWILLER, responsable du SIMPLY MARKET Aubervilliers

Bruce TAMCINNE, Chargé de Développement Simply Market

Les habitants volontaires de l'équipe d'animation :

Monsieur MELIANI, président

Mesdames, BOUTESELLE, BROUARD, FOURNIER, HARDOUIN, LEVY, VELICKOVIC, PIAZZALUNGA, RAOUL, Monsieur BOUDERHEM.

Excusé :

Monsieur Bernard VINCENT

Administration municipale :

M. Abdel KOUISSI, chargé de mission développement local

M. Yacin LAMAOU, manager commerce

19h15, Monsieur MELIANI, ouvre la séance en remerciant les responsables du magasin de leur disponibilité pour cette présentation au sein de leur commerce puis invite chaque intervenant à se présenter.

Monsieur Frédéric GUTZWILLER (F.G) précise qu'il est directeur du magasin depuis 3 ans. Monsieur HEDJEM est Maire Adjoint au commerce depuis 2 ans. Monsieur Tamcinne est en charge du suivi du projet de modernisation. Messieurs MAIZA et MALEME sont les élus municipaux référents au quartier.

Monsieur B.HEDJEM (BH) rappelle la genèse de ce projet qui remonte à deux ans suite à l'interpellation par son homologue Monsieur Maiza concernant les difficultés multiples dues aux nuisances générées par le parking du magasin. De nombreuses réunions avec les directeurs régionaux et nationaux de Simply Market et le service commerce de la ville, ont permis l'aboutissement du projet de restructuration-extension du magasin.

Monsieur TAMCINNE (B.T) précise qu'il y a eu un changement de syndic et que ce projet s'inscrit dans le Projet de Requalification des Quartiers du Centre-ville d'Aubervilliers (PNRQAD) et de l'arrivée du métro.

Le projet consiste en la complète reconfiguration du site, avec le déplacement à l'arrière du magasin en lieu et place de l'actuel parking couvert et de réserves. Cela permettra de réduire le temps de fermeture de 6 mois à 1 mois. Par ailleurs sur l'avant du site en bordure de la rue de la Commune de Paris, le site sera doté d'un nouveau parking couvert de 60 places. La clientèle pourra accéder directement au magasin par le parking.

Cette extension de 600m² portera une surface de vente à 2490m², elle créera 7 emplois supplémentaires. Les travaux devraient être réalisés au printemps 2014 pour une durée de 8 mois.

Les habitants (H) sont invités à poser leurs questions :

H1 : Allez vous mettre un espace arboré ?

F.G : Il y aura un petit aménagement à cet effet derrière la station d'essence.

H2 : Aurez vous une offre plus variée ?

F.G : Oui en effet, nous aurons une offre alimentaire plus large.

H3 : Je souhaiterais savoir si vous allez modifier les horaires matinaux de livraison des marchandises, car cela crée beaucoup de nuisances auprès des riverains ?

F.G : Non, cela n'est pas possible du fait de contraintes importantes pour renouveler les stocks du magasin. Mais j'ai donné des consignes pour que le magasin n'ouvre pas aux livreurs avant 7 heures.

H4 : Qu'allez vous faire pour résoudre le problème des décharges sauvages et des voitures épaves ?

F.G : Nous allons sécuriser le parking avec des barrières pour bloquer au maximum les voitures épaves ; une vidéo surveillance permettra de contrôler en temps réel les contrevenants aux dépôts sauvages. L'objectif de ce projet c'est aussi de résoudre tous ces problèmes.

H5 : En attendant, Allez vous reboucher tous les trous de chaussée qu'il y a sur le parking, et qu'avez-vous prévu pour insonoriser le parking ?

B.T : « Oui, l'enrobé du parking est prévu avec la modernisation du magasin ». Concernant l'insonorisation du parking, nous allons mettre un revêtement de sol qui réduira de manière significative les vibrations, par ailleurs le parking couvert ne sera pas situé sous les habitations.

H6 : Qu'avez-vous prévu pour l'aération du parking et comment allez vous gérer les deux accès du magasin ?

F.G : Tout d'abord, l'aération sera naturelle, il n'y aura pas de cheminée. Pour le deuxième point il y aura également une vidéo surveillance et le réaménagement du magasin permettra de mieux voir les choses pour les agents de sécurité. Bien entendu tous ces aménagements ont été validés par la commission sécurité préfectorale.

Monsieur HEDJEM intervient pour remercier la direction de Simply Market qui a investi plus de 5 Millions d'Euros pour ce projet. Il précise que c'est la seule enseigne à proposer ce type de projet malgré un climat actuel peu propice.

Monsieur MELIANI demande si le magasin va proposer la livraison à domicile et si l'offre de vente sera plus importante. Monsieur GUTZWILLER précise que c'est en cours de réflexion pour la livraison à domicile et qu'une offre plus élargie que l'alimentaire ne rentre pas dans le « cœur de métier » de l'entreprise.

Une habitante tient à signaler que le magasin sur proposition d'habitants a mis en place un rayon nourriture pour chat senior et que cette démarche fonctionne plutôt bien.

Monsieur MELIANI Remercie l'ensemble des personnes présentes venues en grand nombre malgré que cela soit jour de fête et qu'il y ait la diffusion télévisuelle d'un évènement sportif important.

Monsieur HEDJEM remercie l'équipe d'animation pour l'organisation de ce conseil qui répond aux besoins des habitants.

Monsieur MAÏZA excuse Monsieur le Maire de son absence due à la concomitance d'un conseil communautaire. Il précise également que les services de Plaine -Commune et de la Ville s'organisent pour anticiper les nuisances éventuelles liées aux travaux. Ils réfléchissent aux aménagements et mobiliers urbains les plus pertinents à installer sur la voie publique (rue de la Commune de Paris) et enfin, nous (le Maire, les élus et les services concernés) mettrons en place des réunions participatives et contributives avec les riverains pour les aménagements.

Le conseil de quartier se termine à 21heures et les représentants du Magasin invitent les participants à prendre une collation.

Nom du document : RDCQ 15 oct 2013 FG-1 (1)
Répertoire : C:\Documents and Settings\akouissi\Mes
documents\Downloads
Modèle : C:\Documents and Settings\akouissi\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre : Conseil de quartier
Sujet :
Auteur : MVRECORD
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 08/11/2013 14:30:00
N° de révision : 6
Dernier enregistr. le : 08/11/2013 14:35:00
Dernier enregistrement par : mvrecord
Temps total d'édition :6 Minutes
Dernière impression sur : 14/11/2013 12:17:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 3
Nombre de mots : 1 017 (approx.)
Nombre de caractères : 5 599 (approx.)